

Compte Rendu Conseil de Quartier du Centre-Ville / 9 février 2021

Pour la municipalité :

Camille Vielhescaze, 1^{er} adjoint

Maëlle Bouglet (adjointe de quartier), Stéphane Rabuel, Hervé Willaime (Élus référents au conseil de quartier)

Jean Paul Notte (Chargé de mission prévention / Sécurité), Vera De Sousa (Chargée de mission participation citoyenne),

Invités

Julien Jabouin, adjoint à la transition écologique, au défi climatique, à la nature en ville et aux déchets

Iris et Justin, bénévoles du collectif « Composterre »

Bertrand Moricet, compagnie Arscénic

Pour les habitants : 58 participant-e-s inscrit-e-s / 48 participant-e-s connecté-e-s

En préambule : Pour notre première réunion en visioconférence, vous avez été nombreuses et nombreux à participer !
Merci pour cette présence.

L'ordre du jour a été rythmé par de nombreux sujets :

- Evolution des comités de quartier en conseils de quartier,
- C'est quoi un conseil de quartier ? Fonctionnement, rôle et missions de l'équipe d'animation et exemples de projets menés par l'équipe d'animation et les habitant-e-s
- Actualités du quartier : vous avez la parole
- **Focus Ecologie** : rencontre avec Julien Jabouin et le collectif d'habitant-e-s «ComposTerre »
- Présentation de l'initiative « Le Jour de la Terre » par Arscénic Compagnie, compagnie cachanaise

1. Evolution du Comité de quartier en Conseil de quartier (par Camille Vielhescaze)

Les conseils de quartier sont obligatoires pour les villes de + de 80 000 habitant-e-s. Depuis 2003, la ville de Cachan s'est engagée à inviter les habitant-e-s à « participer » et a créé des « comités de quartier ». Le comité a évolué en conseil de quartier (décision municipale du 7 mai 2020) et intègre des adjoint-e-s de quartier en plus des référent-e-s de quartier qui « *veilleront à l'information des habitant-e-s et favoriseront leur participation à la vie du quartier* ».

Une nouvelle charte des conseils de quartier est en cours de rédaction par un groupe de travail dédié qui présentera les missions et fonctions des conseils de quartier avec ces nouvelles évolutions.

Faire vivre le dialogue au quotidien, c'est une réalité démocratique.

• **Présentation des élu-e-s :**

- **Maëlle Bouglet**, adjointe élue à la Santé et à la Qualité de vie, conseillère territoriale et adjointe des quartiers Centre-Ville, Coteau et Ouest-Nord
- **Stéphane Rabuel**, conseiller territorial au GOSB et élu référent au quartier Centre-Ville
- **Hervé Willaime**, adjoint à l'Enseignement secondaire et supérieur, à la Recherche et à la Vie étudiante, élu référent au quartier Centre-Ville,

2. C'est quoi un conseil de quartier ?

Composition: une équipe d'animation du conseil de quartier de quartier composée d'habitant-e-s volontaires (Philippe, Michel, Marie-Jo et Marie-Claude), une adjointe de quartier, deux élus référents et une chargée de mission participation citoyenne qui assure le lien entre les services techniques, les élu-e-s et l'équipe d'animation. C'est une instance démocratique dans laquelle la population peut s'intégrer.

Un appel à volontaires est lancé pour élargir l'équipe d'animation ! L'évolution en Conseil de quartier est le bon moment pour que des habitant-e-s rejoignent et renouvellent l'équipe.

Missions : informer, échanger/ partager, animer la vie du quartier, proposer des projets, interpeler, concerter

Valeurs à partager :

- Faire vivre le quartier : créer du lien entre habitant-e-s, se rencontrer, monter des évènements ensemble
- Fertiliser du commun : créer des projets pour le quartier, partager l'intérêt général, générer du collectif (monter des commissions thématiques, des ateliers)
- Montée en compétences : animer des projets, avoir une meilleure connaissance du fonctionnement de la ville, des partenaires et des acteurs locaux.

Organisation : des réunions publiques du conseil de quartier 3 à 4 fois/an, des projets pour le quartier, des commissions thématiques.

Exemples de projets menés par l'équipe d'animation et les habitant-e-s :

- galette des rois en janvier 2020 grâce à la boulangerie Cacquelin en lien avec l'association des commerçants, des bénévoles, le Centre Socio-culturel « Maison Cousté »
- Cartes postales du cœur : au départ, rédigées pour les personnes de l'EHPAD Cousin de Méricourt qui ne reçoivent pas de courrier. En décembre 300 cartes ont été rédigées par des élèves des collèges Victor Hugo et Paul Bert.
- Visites urbaines : la découverte du quartier (promenade le long de la Bièvre en sept 2017)

L'équipe d'animation précise que des ateliers et/ou des commissions peuvent être créés en fonction des projets que les habitant-e-s souhaitent proposer et porter (gestion des déchets, mieux vivre ensemble, réparation de matériels).

3. Actualités du quartier : paroles aux habitant-e-s

À partir de questions posées avant cette rencontre, pendant (en direct ou via le *chat*, dialogue instantané en ligne), de suggestions, de remarques. **Retrouvez l'ensemble des questions et des réponses en annexe.**

La question de l'éclairage public a souvent été évoquée pendant ce temps de dialogue. Stéphane Rabuel suggère l'idée d'un atelier de travail sur le sujet, avec des propositions concrètes et cartographiées qui pourront être soumises au territoire, dont c'est la compétence.

4. Focus Ecologie : rencontre avec Julien Jabouin adjoint, délégué à la Transition écologique, au défi climatique, à la Nature en ville et aux déchets et le collectif d'habitant-e-s « ComposTerre »

Julien Jabouin fait un rappel sur le changement de l'organisation des collectes après le confinement et le nouveau planning. Pour le tri (poubelle jaune) on peut y mettre plus de choses depuis 2019. Il rappelle également les consignes concernant les bacs sur le trottoir (bien fermés, sinon risque de prolifération des nuisibles, et les rentrer avant midi).

Contact de l'ambassadrice du tri pour plus d'informations : 01 49 69 60 94 / ambassadricetri@ville-cachan.fr

Nouveauté : prêt de mini broyeurs pendant 48 heures mis à disposition gratuitement (contact : ambassadrice du tri)

Toutes les informations sont à retrouver sur le site de la ville : [collecte des déchets](#)

Le collectif Composterre représenté par Iris et Justin présente le projet citoyen et sa réalisation sur la ville de Cachan. Projet lauréat au 1er budget participatif de Cachan en 2019, 5 sites sont actuellement installés (3 en 2019 et 2 en 2020). La maison de l'environnement fournit les bacs et les bio-sceaux. Près de 300 participant-e-s, une liste d'attente et plus de 25 référent-e-s.

Objectifs : les déchets organiques peuvent être transformés en compost pour nourrir la terre pour planter, limiter l'incinération et l'émission de gaz à effet de serres, favoriser la biodiversité ; des composteurs de quartier sensibilisent par leur présence sur des lieux publics, contribuent à créer de nouveaux liens, de la solidarité. Intérêt pour les enfants. Les contributeurs peuvent récupérer du compost et le collectif est en lien avec les jardins partagés. C'est un fort moment de convivialité, et la volonté est d'étendre ce projet à l'ensemble de la ville.

5. Présentation de l'initiative « Le Jour de la Terre » par Bertrand Moricet, Arscénic Compagnie

Entre le 6 et le 22 avril 2021, en s'appuyant sur des initiatives locales des acteurs de la ville (associations, collectifs, services municipaux), ce projet composé d'initiatives citoyennes artistiques, pédagogiques et ludiques autour de la transition écologique regroupera une trentaine d'acteurs locaux et de structures de la Ville autour d'un événement festif partagé.

"Qu'est-ce que tu aurais envie de faire, toi, pour fêter la Terre ? ». Cette simple question a engendré de nombreuses envies au sein des structures et chez les habitants, a délié les imaginaires et suscité des engagements car elle incite chacune et chacun à se positionner et à devenir acteur.trice, à son niveau et selon ses possibilités, d'un projet citoyen commun, dans une structure générale commune. L'ensemble des propositions mises en commun sera coordonné par la compagnie Arscénic, avec le soutien logistique des services de la Ville. Selon la situation sanitaire du moment, certaines propositions seront mises en ligne sur la chaîne Youtube sous forme de Podcast, et/ou diffusées sur les réseaux sociaux, en live ou en différé.

Toutes les informations sont à retrouver sur la page Facebook dédiée

6. Conclusion

Une soirée productive et sympathique. Un travail participatif à mener notamment sur l'éclairage, qui permettra de réfléchir, d'aller sur le terrain pour prendre sa place dans le bien vivre de quartier.

Rappel d'appel à habitant-e-s volontaires pour intégrer l'équipe d'animation du quartier ? Vous êtes intéressé-e ? Envoyez un mail à participationcitoyenne@ville-cachan.fr

Annexe : réponses questions des habitant.e.s

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE DU 9 FÉVRIER 2021

SOLIDARITÉ

« Quelles actions susceptibles d'être menées pour aider nos aîné.e-s durant cette crise sanitaire ? »

En termes d'accompagnement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place un système de téléassistance et de transport accompagné. [+ d'informations sur le site de la Ville](#)

En termes d'activités, le CCAS continue de mener des ateliers chaque semaine à destination des personnes âgées. En visioconférence, plusieurs activités sont possibles : l'anglais (débutant et avancé), l'espagnol (débutant et avancé), la sophrologie (découpée en deux séances par semaine), les échecs (débutant et avancé), remue-méninges, la gym douce et l'équilibre. La marche de santé se déroule en présentiel par petits groupes de 6 personnes (prestataire compris). Et enfin la mosaïque : les participant.e-s reçoivent un "panier-mosaïque" pour faire leur propre création depuis leur domicile puis se retrouvent pour échanger sur leurs compositions par visioconférence.

Marie-Claude NOTTE, habitante volontaire du conseil de quartier, propose de continuer à tisser du lien à travers des actions de mises en relations épistolaires entre personnes âgées et jeunes, suite au succès de l'action carte postale du cœur à Noël.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

« Je pense que la place Jacques Carat est excessivement illuminée la nuit. Nous pourrions envisager d'éteindre 2 lampadaires sur 3 de minuit à 6 h du matin, ce serait amplement suffisant, cela réduirait la pollution lumineuse et énergétique. »

« Bonjour à tous, rue Dolet, nous avons le problème inverse : pas assez d'éclairage le matin et le soir, c'est problématique à l'heure d'entrée/sortie de l'école du coteau. »

« Ne pourrait-on pas faire un sondage auprès de tous les habitants ? »

L'éclairage public à Cachan relève de la compétence de l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre. Il a été suggéré de créer un atelier de travail sur cette thématique avec les habitant.e-s du quartier volontaires.

STATIONNEMENT / CIRCULATION

« En 2018-2019 la mairie a commencé une étude sur le stationnement et la circulation. Elle s'est traduite par de premières mesures sur les arrêts minute notamment. Qu'est-il prévu pour continuer, notamment sur le problème des livraisons et du tonnage des semi-remorques. Certains comités de quartier avaient commencé à travailler ensemble. Comment vont-ils être sollicités dans le cadre d'un plan de circulation apaisée pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes ? »

« Il faut traiter la question de la circulation des semi-remorques en centre-ville »

« Problématique de stationnement dans le centre et tout particulièrement parking contre allée avenue Cousin de Méricourt. Avec la crise sanitaire et donc mobilité moindre ce parking est engorgé avec des voitures en stationnement continue rendant la vie difficile aux riverains qui ne trouvent plus de place (s). »

Il est évident que le contexte sanitaire accentue la pression sur le stationnement. Les préconisations issues des dernières concertations des habitant.e-s sur le stationnement ont montré que seule une réglementation permettra de favoriser la rotation des véhicules, notamment dans cette contre-allée, en cœur de ville. La police municipale contrôle le stationnement abusif de plus de 7 jours consécutifs, au-delà desquels, un véhicule peut être verbalisé et mis à la fourrière.

Il est prévu de mettre la contre allée Cousin Méricourt en zone rouge avec horodateur et carte de résidents pour les riverains du centre-ville afin de répondre à la problématique rencontrée. Un déploiement se fera courant 2021.

La concertation stationnement qui a été engagée en 2018 et 2019 a permis de formuler plusieurs préconisations dont de nombreuses ont pu être mises en œuvre. Un point d'étape est prévu prochainement pour le suivi des préconisations et réalisations et identifier ce qu'il reste à engager.

« Le croisement Rue du Coteau, Rue des Vignes et Rue Etienne Dolet est extrêmement dangereuse. Nous voyons tous les jours des voitures descendant la rue du Coteau prendre la rue Etienne Dolet sans s'arrêter au stop. Nous voyons également tous les jours des voitures prenant en montant la rue du Coteau en venant de la rue Etienne Dolet, et coupant le virage. Quand ce ne sont pas des camions. Le trottoir de la rue Etienne Dolet est en très en pente, ce qui rend difficile la circulation pour les PMR et les poussettes. Au niveau 19 de la rue Léon Blum, un propriétaire possède un nombre incalculable de véhicules, taxi anglais, estafettes, remorques qui restent stationnées en permanence empêchant les autres riverains de se garer. »

Concernant le croisement rue du Coteau, il s'agit d'incivilités de la part de certains automobilistes. La Police Municipale effectue des passages réguliers afin de dissuader ces comportements et, en cas de flagrant délit, verbalise. Quant aux camions, le conducteur pris en défaut sera systématiquement verbalisé car utilisant ce raccourci pourtant interdit au gabarit de leur véhicule.

La problématique de la rue Etienne Dolet (en pente et circulation des personnes à mobilité réduite peu facilitée) est identifiée et doit être traitée en lien avec le territoire. Cette rue est à retravailler dans sa globalité.

Concernant la problématique soulevée Avenue Léon Blum, les véhicules étant déplacés régulièrement, peu ont pu être enlevés.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

HÔTEL DE VILLE

« Une question sur les travaux prévus au niveau du parking de la mairie, pourriez-vous nous faire un point sur le sujet et préciser quand cela devrait commencer ? »

« Où peut-on voir les images du projet de l'hôtel de ville? »

Une exposition est installée sur le parvis de l'hôtel de ville, rue Camille Desmoulins, et présente l'ensemble de la démarche et du projet d'aménagement. Il s'agit d'une rénovation qui dure depuis 3 à 4 ans. Un travail sur l'accessibilité et l'espace paysager a été mené.

FONTAINE CARAT

« Serait-il possible de demander un aménagement des horaires de la fontaine place Carat ? Bien sûr elle est à l'arrêt pour l'hiver, mais le reste de l'année, elle fonctionne 12h par jour: C'est énorme, non seulement pour l'énergie que cela demande, mais aussi pour la nuisance sonore qu'elle engendre pour les habitants. Ne pourrions-nous pas commencer à songer à un nouveau projet qui serait plus dans l'air du temps, avec plus de verdure, un aménagement paysager plus paisible qui lutterait contre la pollution sonore, urbaine et énergétique ? Pour les gens qui ont leurs fenêtres juste devant, le bruit généré par les jets d'eau devient une nuisance sonore. Surtout que le télétravail tendant à se développer, il est impossible de passer un coup de téléphone les fenêtres ouvertes. Pour commencer la plage horaire de fonctionnement pourrait être réduite. Pour l'instant elle fonctionne de 8h à 20h, même le dimanche. Les riverains n'ont donc jamais un seul instant de silence dans la journée. »

« J'habite à l'angle de la place Jacques Carat. Encore heureux que les enfants peuvent profiter de cet espace. Même si le parc Raspail est à côté on n'a pas forcément envie de les emmener là-bas tous les jours »

« Pour la fontaine de la place ovale, une idée pourrait être de la remplacer par un miroir d'eau »

Toutes les fontaines sont réglées avec une programmation, elles ne fonctionnent donc pas la nuit et les horaires sont modifiables. Pour la place Jacques CARAT, les horaires programmés pour le fonctionnement des fontaines sont les suivants : 8h – 20h (21h entre le 1er juillet et le 30 septembre). Les mesures acoustiques de ce type d'équipement sont complexes et les résultats varient fortement en fonction des vents et de la hauteur de la prise des mesures.

GÉNÉRAL

« L'équilibre habitat/espace de respiration est vraiment un sujet central. Peut-être que sur les parcelles déjà bâties, il existe des possibilités de préserver de la verdure - par exemple, via le PLU en empêchant les propriétaires de pavillons ou les copropriétés d'artificialiser le sol de leur parcelle. »

Un travail sera engagé avec les habitant·e·s à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme et prendra en compte cet aspect d'artificialisation des sols.

PROPRETÉ URBAINE

« Depuis le déconfinement de mai 2020, force est de constater que la propreté en centre-ville (et ailleurs) se dégrade. Cachan est de plus en plus sale. Papiers, mégots, masques jonchent l'espace public. Détritus, canettes et autres joyeusetés dans les bacs à fleurs. Sacs poubelles jetés en vrac aux coins des rues. Hier un cran de plus dans l'insalubrité a été franchi avec la découverte d'animaux en putréfaction à deux pas d'un magasin alimentaire (Auchan, pour ne pas le nommer). Sans parler de la prolifération de rats, la plus importante depuis deux décennies. »

Concernant la question des nuisibles, il s'agit d'une problématique contextuelle dû à la fois aux fermetures des restaurants et à l'adaptation des rats aux méthodes existantes pour s'en débarrasser (chimiques ou mécaniques). Une stratégie est mise en place avec l'appui de l'association Nickaël (brigade de chats pour chasser ces nuisibles) en plus d'un usage d'appâts empoisonnés.

« L'idée des chats semble bonne (pour lutter contre la prolifération des rats en ville), mais ne mangent-ils pas aussi les oiseaux ? »

Les rats, bien que cibles difficiles pour les chats, seront toutefois préférés aux oiseaux par ces brigades.

« Que dire des nouvelles règles de la gestion des ordures. Complication de tous ordres (manque de containers et interlocuteurs absents) pour les copropriétés qui ont été mise devant le fait accompli, sans concertation. Quant à la collecte des encombrants, une fois par semaine, c'est de loin l'ineptie la plus criante. »

Un réel questionnement face à cette montée de formes d'incivilités dans le quartier doit se faire. Une sensibilisation plus forte auprès des habitant·e·s doit également être accentuée. La création d'une police verte composée d'agents de surveillance de la voie publique permettra de répondre à cette problématique.

[Retrouvez toutes les informations sur la gestion des déchets sur le site de la ville.](#)

« Le passage des poubelles bleues aux jaunes s'est-il accompagné d'une augmentation de la capacité (nombre et taille des poubelles) ? Dans ma copropriété, je constate des poubelles bleues très souvent débordantes. »

C'est à la copropriété de contacter la ville (via l'ambassadrice du tri) si le nombre de conteneurs convient plus, et si la taille du local poubelle le permet.

« Où en est l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (territoire) pour la distribution de composteurs individuels et de la formation ? »

Pour la distribution des composteurs individuels, il faut contacter la maison de l'environnement : <https://serd.ademe.fr/action/distribution-de-composteurs>

COMPOSTERRE

« J'ai tenté de contacter ComposTerre par le formulaire de Facebook et par mail pour utiliser le composteur partagé rue Hénouille et je n'ai pas eu de retour. Comment faire partie de la liste d'attente ? »

Pour faire partie des composteurs, il faut contacter directement le collectif via cette adresse mail : composterre@lilo.org. Comme l'ont rappelé les deux intervenant·e·s, il y a une liste d'attente car les composteurs collectifs sont très prisés par les habitant·e·s.

« À propos des jardins partagés, est ce qu'il y aurait de nouvelles parcelles envisagées dans le centre-ville ou ailleurs à Cachan ? »

Cela fait partie des pistes de travail avec l'étude d'autres projets d'agriculture urbaine.

BOITE A IDEES ANIMATION DU QUARTIER

Suggestion de balade : Une promenade avec un inventaire de la biodiversité ? (Maëlle)

Vous avez des idées pour votre quartier ? Contactez l'équipe d'animation : participationcitoyenne@ville-cachan.fr